



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

LE 18 MARS 2025

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil municipal de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby, tenue le dix-huitième jour du mois de mars de l'an deux mille vingt-cinq (2025-03-18).

PRÉSENCES :

Le maire, monsieur Marcel Gaudreau, madame la conseillère Suzanne Choinière et messieurs les conseillers François Vadnais, Gilbert Cabana, Benoit Isaia, Alexandre Picard et Bertrand Dubé. Également sont présents, la directrice générale/greffière-trésorière madame Annie Lessard qui agit à titre de secrétaire.

CONSTATATION DU QUORUM

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Après avoir constaté qu'il y a **QUORUM**, il demande de l'enregistrer au procès-verbal.

2025-03-049

OUVERTURE DE LA SESSION

ATTENDU QUE le **QUORUM** a été constaté ;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la session ouvre à 19h30.

2025-03-050

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé a été remis au préalable à tous les membres du conseil, est affiché dans la salle et la secrétaire leur fait part des points qu'il y aurait lieu de compléter et/ou de rajouter, s'il y a lieu.

SUR PROPOSITION de Gilbert Cabana

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour est adopté, en rajoutant les sujets de dernière heure et laissant toutefois ouvert le point intitulé « **SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE** ».

ORDRE DU JOUR

PRÉSENCES

CONSTATATION DU QUORUM

1.0 **OUVERTURE DE LA SESSION**

2.0 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

3.0 **ADOPTION PROCÈS-VERBAL - FÉVRIER 2025**

4.0 **CORRESPONDANCE**

FINANCE

5.0 Rapport verbal de la directrice générale/greffière-trésorière - février 2025.

6.0 Dépôt au conseil : État trimestriel revenu et dépenses - février 2025.

7.0 Tous sujets relatifs - Personnes endettées envers la municipalité.

ADMINISTRATION

8.0 Autorisation compte à payer - mars 2025.

9.0 Subventions, achats, publicités.

10.0 Tous sujets relatifs - Achat ou Vente de terrains.

11.0 Tous sujets relatifs - Schéma de couverture de risque.

12.0 Tous sujets relatifs - Plates-bandes de la municipalité.

13.0 Tous sujets relatifs - Acceptation du contrat d'Entretien annuel estival des terrains de la municipalité.

14.0 Tous sujets relatifs - G-100.

AFFAIRES NOUVELLES OU SUJETS DE SESSION ANTÉRIEURE

REPORTÉS

15.0 Rapports verbaux ou écrits de l'inspecteur municipal et environnement et de la directrice générale /greffière-trésorière.

VOIRIE MUNICIPALE

HYGIÈNE DU MILIEU

URBANISME

LOISIRS

16.0 Tous sujets relatifs - Conférence.

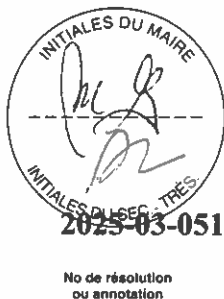
17.0 Tous sujets relatifs - Bibliothèque.

18.0 Tous sujets relatifs - Plateaux sportifs.

SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE

PÉRIODE DE QUESTIONS

CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SESSION



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL - SESSION RÉGULIÈRE DU 11
FÉVRIER 2025**

Documents soumis : Copie du procès-verbal de la session régulière tenue le 11 février 2025 a été transmise au préalable à tous les membres du conseil ;

SUR PROPOSITION de Benoit Isaia

DUMENT APPUYÉE par Bertrand Dubé

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal de la session régulière du 11 février 2025 est adopté tel que rédigé et soumis.

CORRESPONDANCE

Le conseil municipal a pris connaissance de la correspondance soumise verbalement par la directrice générale/greffière-trésorière.

2025-03-052

**RAPPORT VERBAL FÉVRIER 2025 - DIRECTRICE GÉNÉRALE-
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE**

Documents soumis: Rapport verbal du 18 mars 2025 fait à tous les membres du conseil par la directrice générale/greffière-trésorière pour février 2025

SUR PROPOSITION de Benoit Isaia

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil reconnaît avoir reçu le rapport verbal de la directrice générale/greffière-trésorière en date 18 mars 2025 concernant le mois de février 2025 sur les finances de la municipalité et les autorisations de dépenses.

QUE ce conseil approuve ledit rapport tel que livré.

2025-03-053

**DÉPÔT AU CONSEIL – ÉTAT TRIMESTRIEL REVENU ET DÉPENSES :
MARS 2025**

Document soumis : *Même si la Loi prévoit maintenant le dépôt d'un seul rapport par année, soit quatre (4) semaines avant l'adoption du budget; la directrice générale/greffière-trésorière continue à soumettre au conseil municipal quatre (4) rapports par année. Ainsi, elle dépose au conseil l'État comparatif des dépenses et des recettes pour les trois (3) premiers mois de l'année 2025;*

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil a pris connaissance de l'État comparatif des recettes et dépenses pour les trois (3) premiers mois de l'année 2025 et approuve ledit rapport tel que soumis.

2025-03-054

**DÉCISION DU CONSEIL CONCERNANT LA VENTE DE PROPRIÉTÉS
POUR NON-PAIEMENT DE TAXES – MONTANTS DUS ENVERS LA
MUNICIPALITÉ OU RECOUVREMENT À LA COUR MUNICIPALE DE
WATERLOO**

SUR PROPOSITION de François Vadnais

DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil reconnaît avoir pris connaissance du rapport de la greffière-trésorière concernant les personnes endettées envers la municipalité pour les années 2024 et antérieure comprenant des taxes municipales, taxes de services et que ce conseil l'accepte tel que soumis.

QUE ce conseil ne désire pas se prévaloir en 2024 de la vente pour non-paiement de taxes de la MRC de La Haute-Yamaska, conformément à la loi, mais qu'il se prévaudra des procédures de recouvrement à la Cour Municipale de Waterloo pour 2024.

QUE ce conseil demande à la greffière-trésorière d'acheminer le dossier portant le numéro de matricule suivant à la Cour municipale de Waterloo pour recouvrement :

5520 68 1803 5521 61 5970 5521 86 1931 5621 23 7964 5621 33 7364
5621 82 4755 5622 30 3496 5622 62 2190 5720 46 5671 5721 41 3701
5920 18 6798 6122 55 5467



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

QUE préalablement à l'envoi de ce dossier à la Cour municipale de Waterloo, ce conseil demande à la greffière-trésorière de faire parvenir une dernière lettre au propriétaire pour lui demander le paiement des taxes dues ou autres montants dus et intérêts, dans les dix (10) jours de la réception de cette lettre, sinon leur dossier sera acheminé à la Cour Municipale de Waterloo pour en obtenir le paiement.

QU'une entente verbale ou par écrit ont été déposés à la municipalité par les propriétaires suivants, soit le matricule

6018 15 3282 6122 22 3244

pour effectuer le paiement des arrérages des taxes dues pour l'année 2022, et ce, à une date déterminée dans l'entente de chacun.

QU'à défaut de respecter ces engagements et qu'avant d'entamer les procédures de recouvrement pour ces derniers, une dernière lettre sera expédiée aux propriétaires pour leur demander le paiement des taxes dues ou autres montants dus et intérêts, dans les dix (10) jours de la réception de cette lettre, sinon leurs dossiers seront acheminés à la Cour Municipale de Waterloo pour en obtenir le paiement. Un rapport de la greffière-trésorière sur l'état de ces dossiers sera soumis de nouveau au conseil municipal à une séance ultérieure, s'il y a lieu.

2025-03-055

APPROBATION DES COMPTES À PAYER MARS 2025 & COMPTES PAYÉS AFFECTANT L'ANNÉE 2024

Document soumis : Liste des comptes payables en mars 2025 & comptes payés affectant l'année 2024;

SUR PROPOSITION de Benoît Isaia

DUMENT APPUYÉE par Gilbert Cabana

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les salaires payés aux employés durant le mois de février 2025 ratifiés par ce conseil.

QUE ce conseil approuve les comptes payables en mars 2025 et ce, tels que soumis et autorise le paiement des comptes dus.

QUE ce conseil approuve les comptes payés affectant l'année 2024.

2025-03-056

ACCEPTATION DU CONSEIL – SUBVENTIONS, ACHATS, PUBLICITÉS, VENTE

SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé

DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte :

1. École haute-ville; bourse gala méritas; 1 000.00.-\$,
2. Groupe Maska; entretien génératrice contitech; 2 612.75.-\$, plus tx;
3. PG Solutions : logiciel Gopiscine; 6 924,00.-\$, plus tx;
4. LaVoix de l'est : cahier spécial; 1 865.00.-\$, plus tx;
5. Service-glace 2000; lavage du terrain de tennis; 3 850.-\$, plus tx;
6. AQLP; congrès pour Nathalie Simard; 1 950.-\$, plus tx;
7. André Paris; 2 coupes de fauchage; 8 530.-\$, plus tx;
8. H20 : Achat de 2 Sondes; 4 026,88.-\$, plus tx;
9. Jodoom Électrique inc. Chambre électrique loisirs; 6 420.-\$, plus tx;
10. GNR Corbus; 3 moteurs de fanes; 1 238,11.-\$, plus tx;
11. FL électrique : panneau électrique: 1 500.-\$, plus tx;
12. Assa Abloy : maintenance porte entrée mairie; 1 002,67.-\$, plus tx;
13. RAM Canada inc.; boîte encastrée pour centre communautaire; 1 159.99.-\$, plus tx;
14. Catsports : Achat d'ancrage pour but de soccer : 3 138,48.-\$, plus tx; + livraison;
15. Servi-glace 2000; lavage de la bande; 1 040.-\$, plus tx;
16. VitreXpair; 8 480,00.-\$, plus tx;
17. Enseignes Média Modul; Enseigne Parc Jacques L'heureux; 11 471,00.-\$, plus tx;
18. Plomberie Brière; remplacement chauffe-eau au bloc sanitaire; 1 350.-\$, plus tx;
19. Sport-inter plus; Achat filet protecteur pour terrain de soccer; 3 525,41.-\$, plus tx;
20. Stratj; simulation mesure d'urgence; 2 350,00.-\$, plus tx;
21. Fondation du zoo; Le festin des explorateurs; 500.00.-\$, plus tx;
22. Permaroute : pavage divers route; 12 600.-\$, plus tx;
23. Structure alternative inc. bâtiment pour chambre électrique; 21 743,22.-\$, plus tx;



No de résolution
ou annotation

2025-03-057

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

VENTE ET ACHAT DE TERRAIN

Aucune suite

DÉCISION DU CONSEIL – ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MRC DE LA HAUTE-YAMASKA

Document soumis : Rapport annuel d'activité de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby quant au Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de La Haute-Yamaska – janvier 2025;

ATTENDU QUE le directeur du service de sécurité incendie a déposé son rapport annuel d'activité traitant des actions locales relevant de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby contenue au plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de La Haute-Yamaska;

ATTENDU QUE suivant l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, ce rapport annuel d'activité pour l'exercice 2024 doit être adopté par résolution dans les trois mois de la fin de l'année financière;

ATTENDU QUE sa transmission au ministère de la Sécurité publique sera faite par la MRC de La Haute-Yamaska, dans le cadre de son rapport régional annuel d'activité, conformément aux directives du ministère;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :
QUE :

1. la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby adopte le rapport annuel d'activité du plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de La Haute-Yamaska relevant de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby, daté de janvier 2025, conformément à l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;
2. qu'elle confie le soin à la MRC de La Haute-Yamaska de procéder à sa transmission par son rapport régional annuel d'activité.

2025-03-058

DÉCISION DU CONSEIL / ENTRETIEN DES PLATES-BANDES DE LA MUNICIPALITÉ EN 2025

SUR PROPOSITION de Gilbert Cabana

DUMENT APPUYÉE par Benoit Isaia

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte la proposition de Madame Annie Desranleau pour l'entretien des plates-bandes de la municipalité (Mairie, jeux d'eau, enseigne, etc.).

QUE ce conseil comprend que les achats du matériel nécessaire, fertilisant, végétaux sont au frais de la municipalité.

2025-03-059

ACCEPTATION DU CONSEIL – RÉSULTAT DES SOUMISSIONS / CONTRAT D'ENTRETIEN DES TERRAINS DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des prix pour l'entretien estival des terrains municipaux (ramassage des branches et feuilles) et tonte des pelouses selon le document transmis par la municipalité;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉ par Bertrand Dubé

IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte la soumission reçue de Les Entreprises P.Bombardier pour une durée d'un (1) an, et ce, au coût de **16 728,86** taxes incluses pour 2025.

QUE le paiement soit effectué en deux versements soit la première semaine de mai 2025 et la première semaine d'octobre 2025.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 440-
2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL NO G-100**

Avis de motion est par les présentes donné par **Benoit Isaia** que lors d'une prochaine séance de ce conseil sera soumis pour adoption le Règlement no. 440-2025 modifiant le règlement général no G-100, ayant pour objet de modifier les infractions en matière de nuisance par le bruit, de modifier les conditions à respecter lors d'un feu en plein-air, de modifier les infractions en matière de stationnement, de réduire le délai de garde d'un animal mis en fourrière et de corriger ou préciser certaines définitions ou coquilles.

Le projet de ce règlement est également déposé conformément aux dispositions de l'article 445 du *Code municipal du Québec*

RAPPORTS VERBAUX OU ÉCRITS :

INSPECTEUR MUNICIPAL ET ENVIRONNEMENT

L'inspecteur municipal et environnement dépose son rapport sur les permis émis en février 2025.

DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

La directrice générale/ greffière-trésorière fait rapport au conseil des différents documents reçus.

2025-03-060

ACCEPTATION DU CONSEIL –ACTIVITÉ-CONFÉRENCE / BUDGET

Document soumis : Rapport de Nathalie Simard, chef de division service loisirs, sports, cultures et vie communautaire ;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil accepte le budget de 500.-\$ pour l'organisation d'une conférence, gratuite pour les citoyens, et qui se tiendra en avril 2025.

2025-03-061

ACCEPTATION DU CONSEIL –ÉTAGÈRE POUR BIBLIOTHÈQUE

ATTENDU QUE la bibliothèque manque de rangement pour de nouveaux livres ;

ATTENDU QUE la Ville de Chambly désire se départir d'une étagère ;

SUR PROPOSITION de Gilbert Cabana

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil accepte le budget de 1 000.-\$ pour l'acquisition d'une étagère.

QUE ce conseil autorise le maire et en son absence le maire suppléant et la chef de division service loisirs, sports, cultures et vie communautaire à signer si nécessaire, tout document effet à la présente.

2025-03-062

ACCEPTATION DU CONSEIL –COÛT DE LOCATION DES TERRAINS DE LOISIRS

SUR PROPOSITION de Gilbert Cabana

DUMENT APPUYÉE par Benoit Isaia

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil approuve le rapport de Nathalie Simard et les coûts de location des terrains de loisirs.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal consacre une période de temps durant laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions. Elle débute à 19h40 jusqu'à 19h45.

2025-03-063

CLÔTURE DE LA SESSION

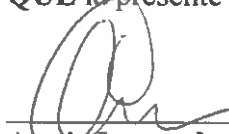
ATTENDU QUE tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités;

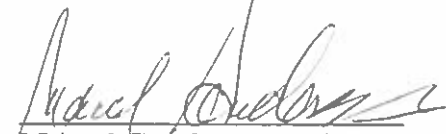
SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé

DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la présente session est levée à 19h45.


Annie Lessard, d.g. et greff.-très.
Secrétaire de l'assemblée


Marcel Gaudreau, maire
Président d'assemblée

